

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 29 octobre 2010 à 20 heures 30

Présents : Bernard Vougnon, Colette Henriët, Jean-Luc Guillaume, Jean François Bertin, Michel Hummel, Daniel Moine, Philippe Tisserand, Marie Jo Vergon Trivaudey

Absents : Alain Roset, Jérôme Gayet, Claude Crance, Jean Paul Maujean, Jean Luc Royer, Céline Gayet, Dominique Rieffel

Alain Roset donne procuration à Bernard Vougnon
Jérôme Gayet donne procuration à Jean Luc Guillaume
Jean Paul Maujean donne procuration à Jean François Bertin
Claude Crance donne procuration à Colette Henriët
Dominique Rieffel donne procuration à Daniel Moine

Secrétaire de séance : Colette Henriët

Informations

* Remerciements

La famille de Madame Ginette Vougnon remercie la commune pour son geste lors du décès de Madame Vougnon. Celle ci a été employée par notre collectivité.

* Manifestation du 11 novembre 2010

Lors de la cérémonie du 11 novembre, la commune rendra hommage aux anciens combattants de la seconde guerre mondiale et leur remettra un diplôme d'honneur. Quatre personnes seront à l'honneur M. Abdelkder, M. Cusenier, M. Jarron, M. Vougnon. Un groupe d'enfants de l'école de musique du canton d'Audeux animera cette manifestation, elle sera suivie d'un vin d'honneur à la salle.

* Nettoyage du Château d'eau

Le nettoyage du château d'eau aura lieu le mardi 16 novembre 2010, il sera assuré par la S.A.U.R. Coupure d'eau dans tout le village à partir de 7 h 30.

* Station d'épuration

Après consultation, la S.A.U.R. basée à Châtillon le Duc a été retenue pour réaliser 2 bilans annuels 24 h à la station d'épuration. Ces analyses sont obligatoires pour contrôler le bon fonctionnement de la station et continuer à percevoir la prime d'épuration par l'Agence de l'Eau.

* Repas des seniors

Le repas annuel pour nos anciens organisé par le C.C.A.S. aura lieu le dimanche 5 décembre 2010.

* Réhabilitation des réseaux.

L'étude menée par Science Environnement se poursuit sur le réseau de transport des eaux usées avec le curage des regards et fossés et le passage caméra, Une intervention de nuit a également eu lieu en période de nappe basse. Une nouvelle intervention interviendra après un épisode pluvieux.

• Location terrain Sous les chênes

Suite à l'inspection du périmètre de protection du captage réalisée par l'Agence Régionale de Santé, l'utilisation du terrain sera redéfinie avec un règlement et un cahier des charges à respecter pour le stockage du bois et l'entretien. Marie Jo Trivaudey, Daniel Moine et le Maire sont chargés de faire des propositions au conseil municipal.

* Chemin des Sapins

Une rencontre a eu lieu avec les riverains de la rue des Sapins concernant un dysfonctionnement sur le réseau d'assainissement. Une résurgence d'eau sous le regard d'assainissement de M. Gudot s'écoule sur la propriété riveraine. Afin de trouver d'où provient cette eau, une première étape est prévue avec coloration de l'eau en provenance du bois. La commune rencontre des difficultés pour accéder à un regard sur une portion de réseau semi privé.

*** Ecole**

Les prévisions d'effectifs attendus à la rentrée 2011 sont en hausse avec 62 enfants prévus dans les classes maternelles 20 en petite section, 27 en moyenne section et 15 en grande section. Afin de tenir compte du besoin de la présence de 2 A.T.S.E.M. dans les classes maternelles tous les matins Céline Gayet, après un projet de réorganisation des emplois du temps, a préparé un décompte chiffré de l'incidence sur le budget du S.I.V.O.M. avec

.

*** Lanterne**

Deux réunions de travail avec les riverains de la Lanterne et le Sica ont eu lieu à Chauenne : un premier rendu le 9 juillet 2010 par le Cabinet Sinbio sur le lit majeur et une deuxième réunion le 12 octobre 2010 portant sur le lit mineur. Le SICA va lancer une prochaine étude sur l'ensemble de la rivière de sa source à sa confluence avec l'Ognon. Une réunion publique à destination des Chauennois aura lieu début 2011 avec expo, conférence et animation.

*** Eglise**

La plaquette pour la souscription a été éditée, elle sera distribuée dans les boîtes aux lettres début novembre. Une après midi expo à l'église est organisée avec l'aide du Comité Pastoral pour faire découvrir le patrimoine le dimanche 7 novembre 2010 de 14 h à 17 h. La Caisse d'Epargne accepte de soutenir le projet avec une participation de 200 € sur le coût d'impression de la plaquette.

Délibérations

*** Fondation du Patrimoine**

Dans le cadre de la réfection de l'église, le Maire présente le dossier qui sera envoyé à la Fondation du Patrimoine concernant le lancement de la souscription Ce dossier comporte un volet technique sur la description de l'édifice et le plan de financement

Vote pour à l'unanimité

Le Conseil Municipal autorise le Maire et Jean Luc Guillaume à solliciter le concours de la Fondation dans le cadre d'une souscription et à signer la convention de la Fondation du Patrimoine.

Vote pour à l'unanimité

*** Contrat d'Assurance**

Le Centre de Gestion du Doubs communique, après appel d'offre, le nouveau contrat d'assurance groupe garantissant le remboursement des rémunérations assurés pendant les arrêts maladie et accidents des agents municipaux. La durée du contrat est de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2011. Le taux de cotisation est de 3.90 % pour les agents titulaires affiliés à la CNRACL et de 1.05 % pour les agents titulaires non affiliés à la CNRACL

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les contrats.

Vote pour à l'unanimité

*** Révision du POS en PLU**

L'AUDAB chargé de nous assister dans le cadre de la révision du POS en PLU a analysé les 4 offres reçues suite à appel d'offres pour vérifier les prestations et garanties. Après décision de la Commission d'appel d'offres, c'est le Cabinet Atelier du Triangle basé à Mâcon qui présente le plus de garanties et qui répond le mieux au cahier des charges fixé par la commune avec les grandes orientations sur l'urbanisation et l'aménagement de notre village. L'étude s'élève à 20 750 €. La proposition du cabinet comporte un volet optionnel concernant la possibilité d'intégrer dans la procédure un ou des aménagements particuliers de zone. La procédure s'étendra sur une période de 24 mois et demi

Un groupe composé d'élus, de représentants de l'AUDAB, de l'Agence Foncière, de l'Etat et du bureau d'études travaillera sur ce dossier.

Vote pour à l'unanimité

*** Chantier Bascule Tilleuls**

Vu les difficultés rencontrées par la société SBM pour l'achèvement des travaux du chantier Bascule Tilleuls, le Cabinet d'études André a notifié à l'entreprise SBM le décompte général des travaux avec les intérêts de retard (chantier qui date de 2007) soit 19 332. € auxquels s'ajoute la facture SACER de finition des travaux soit 3 200 €. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le décompte général et à notifier au percepteur le montant de l'indemnité due par la société S.B.M. soit 26 042.28 €.

Vote pour à l'unanimité

*** Travaux voirie**

Suite aux travaux de remembrement, le Maire présente 2 devis pour le coût des travaux complémentaires sur la voirie : reprise 2 fois d'un passage de fossé route des Planches avec un scalpage compacté pour solidifier l'ensemble et fourniture et pose de 2 regards route de la Maguyotte de part et d'autre de la canalisation qui dessert la conduite d'eau en provenance de la fontaine de l'Epine et alimente le réservoir St Symphorien. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les 2 devis.

Vote pour à l'unanimité

*** Terrain du Saucet**

La société Albizzia a réalisé les travaux sur le terrain du Saucet sur la base d'un projet suivi par le Cabinet Garance. Un premier avenant a été voté pour la fourniture et pose de 30 m de ganivelle, glissières bois autoclave et un arceau de sécurité galvanisé pour 2 512 €. Une deuxième proposition de créer un fossé le long de chez M. Tebaï pour canaliser l'eau pour la somme de 1 850 € plus dépose de la barrière 260 € est présenté.

Vote pour à l'unanimité

Pour limiter les arrivées d'eau sur le terrain, une proposition est faite pour mettre en place une bordure le long du chemin du château à l'extérieur le long de la voirie pour la somme de 1 365 €, cette solution est à revoir car elle ne résoudra pas forcément les arrivées d'eau sur la route et sur les propriétés en aval

• Destination des coupes

Sur proposition de l'ONF le maire propose de fixer les chablis et coupes de bois réglées de l'exercice 2011 de la façon suivante :

- 1 Vente aux adjudications générales
Chablis résineux ou feuillus
- 2 Vente de futaies façonnées
Parcelles 3 A 5 6 7 21 P et 26

- 3 Délivrance aux affouagistes des houppiers et petites futaies sur les mêmes parcelles ;

L'entreprise Guinet est retenue pour effectuer la coupe et le façonnage

Vote pour à l'unanimité.

Le devis d'assistance à l'exploitation de bois façonnés (cubage et classement des bois) fixé par l'O.N.F. s'élève à 943.45 € pour les parcelles 3 5 21 et sera recalculé pour les parcelles 6 7 26. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le devis.

Vote pour à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé ; La séance est levée à 0 H 15.